

Sécurité et vie urbaine

■ Objectifs du diplôme

Ce diplôme universitaire s'adresse aux professionnels des villes qui cherchent à acquérir un haut niveau d'expertise en matière de politiques de sécurité et prévention de la délinquance.

Il consiste en un ensemble de modules proposant des connaissances à la fois précises et variées autour des questions de sécurité en lien avec les questions urbaines. Il propose des enseignements sur la sociologie de la jeunesse et de la délinquance, l'organisation et les stratégies des pouvoirs publics en France et à l'étranger, les partenariats urbains et la conduite des projets de prévention et sécurité.

Ce diplôme s'appuie sur des enseignements délivrés par des professionnels, spécialistes des questions de sécurité, réunis par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) et par des chercheurs appartenant au Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP) associé au CNRS, au ministère de la justice et à l'Université de Versailles Saint Quentin (UVSQ), qui a une longue tradition de recherche dans les questions de déviance, sécurité et justice pénale.

L'expérience des collectivités locales : le Forum français pour la sécurité urbaine

Réseau de 120 collectivités locales créé en 1992, le FFSU est une association issue du Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus). Il a pour objectif de renforcer les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance et de promouvoir le rôle de l'élu dans les politiques locales et nationales.

L'appui sur un centre de recherche spécialisé : le CESDIP

Fort d'une trentaine de chercheurs, le CESDIP est actuellement l'un des plus gros laboratoires européens sur la question de la déviance, des violences et de la criminalité.

■ Spécificités de la formation

Cette formation comporte trois dimensions :

- ▶ **Combiner enseignements académiques et expériences professionnelles** : la formation doit articuler des savoirs académiques solides, fondés sur des recherches empiriques, et en même temps proposer des enseignements fondés sur des expériences professionnelles singulières.
- ▶ **Permettre la rencontre entre des professionnels de la sécurité urbaine** : visant un public des collectivités territoriales, des sociétés privées mais aussi de la fonction publique d'Etat, cette formation se veut également un lieu de rencontre entre professionnels.
- ▶ **Combiner enseignement et mise en pratique des connaissances** : cette formation s'appuiera sur un tutorat méthodologique ainsi que sur la réalisation d'une note professionnelle.



Forum
Français *pour la*
Sécurité
Urbaine

Validation

Les participants valideront le diplôme par :

- ▶ La rédaction d'une note professionnelle qui sera soutenue devant un jury
- ▶ Un oral transversal portant sur les thématiques du DU afin d'apprécier l'appropriation des enseignements

L'obtention de ce diplôme valide un niveau master 1 et ouvre sur un cursus universitaire en intégrant un master 2.

Perspectives professionnelles

Le diplôme s'adresse prioritairement à des agents en fonction dans un but de consolidation professionnelle. **Il participe au développement d'une filière prévention-sécurité** offrant aux nombreux agents de la fonction publique territoriale, occupant des postes variés, des perspectives d'évolution de carrière et de reconnaissance.

Il s'adresse particulièrement aux :

- ▶ Coordonnateurs de conseils locaux de sécurité et prévention de la délinquance et chargés de mission prévention-sécurité des collectivités territoriales,
- ▶ Encadrants équipes de médiateurs ou correspondants de nuit,
- ▶ Élus chargés des questions de sécurité et prévention,
- ▶ Métiers de la ville et des stratégies de développement (chargés de mission ANRU, ou chefs de projet, concernés par les questions de prévention-sécurité), chefs et directeurs de police municipale,
- ▶ Responsables de services de sécurité au sein de grandes entreprises,
- ▶ Acteurs de la politique Justice-Ville (SPIP, MJD, préfets délégués à l'égalité des chances etc.),
- ▶ Acteurs de l'habitat et des transports en prise avec les enjeux de sécurité urbaine,
- ▶ Métiers de la sécurité privée et de la surveillance,
- ▶ Agents et encadrement de la Police nationale ou de la Gendarmerie.

Contacts

Diplôme :

- ▶ **Jacques DE MAILLARD**
Directeur du diplôme
Professeur de science politique
jacques.de-maillard@uvsq.fr
- ▶ **Émilie PETIT**
Coordination FFSU
Responsable de la formation
petit@ffsu.org

Formation Continue :

- ▶ **Jean-Luc PENOT**
Coordination UVSQ
Chargé de développement en formation continue
jean-luc.penot@uvsq.fr
- ▶ **contact.fc@uvsq.fr**

www.formation-continue.uvsq.fr

Contenu de la formation

La formation couvre le champ du rôle des collectivités territoriales, des instruments de mesure de la délinquance et de victimation, de la sociologie de la délinquance, des politiques partenariales, des nouveaux dispositifs de prévention ou encore de l'évaluation des politiques de prévention et sécurité. Elle couvre également les modes d'intervention des agences en charge de la sécurité comme les polices et la Justice. Les présentations s'appuient sur une analyse de la situation française, tout en faisant l'effort d'ouvrir des perspectives sur les expériences étrangères.

L'ensemble de la formation est divisé en 7 modules de deux journées (12h/module).

Module 1 : La ville, la sécurité : passé, présent, perspectives

- ▶ Les recompositions des politiques de prévention et sécurité (historique, principes),
- ▶ Les liens entre politiques urbaines et politiques de prévention,
- ▶ Présentation des acteurs institutionnels (montée en puissance des municipalités, rôle des intercommunalités),
- ▶ Espace public, sécurité, développement durable

Module 2 : Comprendre la ville, ses évolutions et sa jeunesse

- ▶ Dynamiques des villes (métropolisation, ségrégation, etc.),
- ▶ La jeunesse dans la ville (sociabilités, conduites à risque, etc.).

Module 3 : La sécurité des villes : la comprendre, l'évaluer

- ▶ L'évolution de la délinquance sur le moyen et long terme,
- ▶ La question des victimations et du sentiment d'insécurité,
- ▶ La question des indicateurs et du diagnostic local.

Module 4 : Les polices dans les villes

- ▶ La police et les quartiers,
- ▶ La question de la tranquillité publique,
- ▶ Les agents de surveillance et de gardiennage,
- ▶ La montée en puissance des polices municipales

Module 5 : Sécurité et justice

- ▶ La ville et la prison,
- ▶ La justice des mineurs,
- ▶ Les adaptations de la justice pénale
- ▶ La question de l'exécution des peines

Module 6 : La sécurité entre présence humaine et technologies

- ▶ La médiation sociale : créer, organiser et encadrer un service,
- ▶ Evaluer et encadrer la vidéosurveillance

Module 7 : Le management de la prévention et de la sécurité

- ▶ Gestion d'un service de sécurité- prévention
- ▶ Animer une équipe, prendre la parole en public,
- ▶ Conduire un projet, animer le partenariat,
- ▶ Communiquer sur la sécurité publique

Calendrier de la formation

La formation dure de janvier à juillet 2016, à raison de deux jours par mois. Les examens auront lieu en septembre.

Informations complémentaires

<http://www.uvsq.fr/du-securite-et-vie-urbaine-229215.kjsp>
<http://ffsu.org/index.php?id=32381>